rumilly.com

N°85 - Novembre 2018

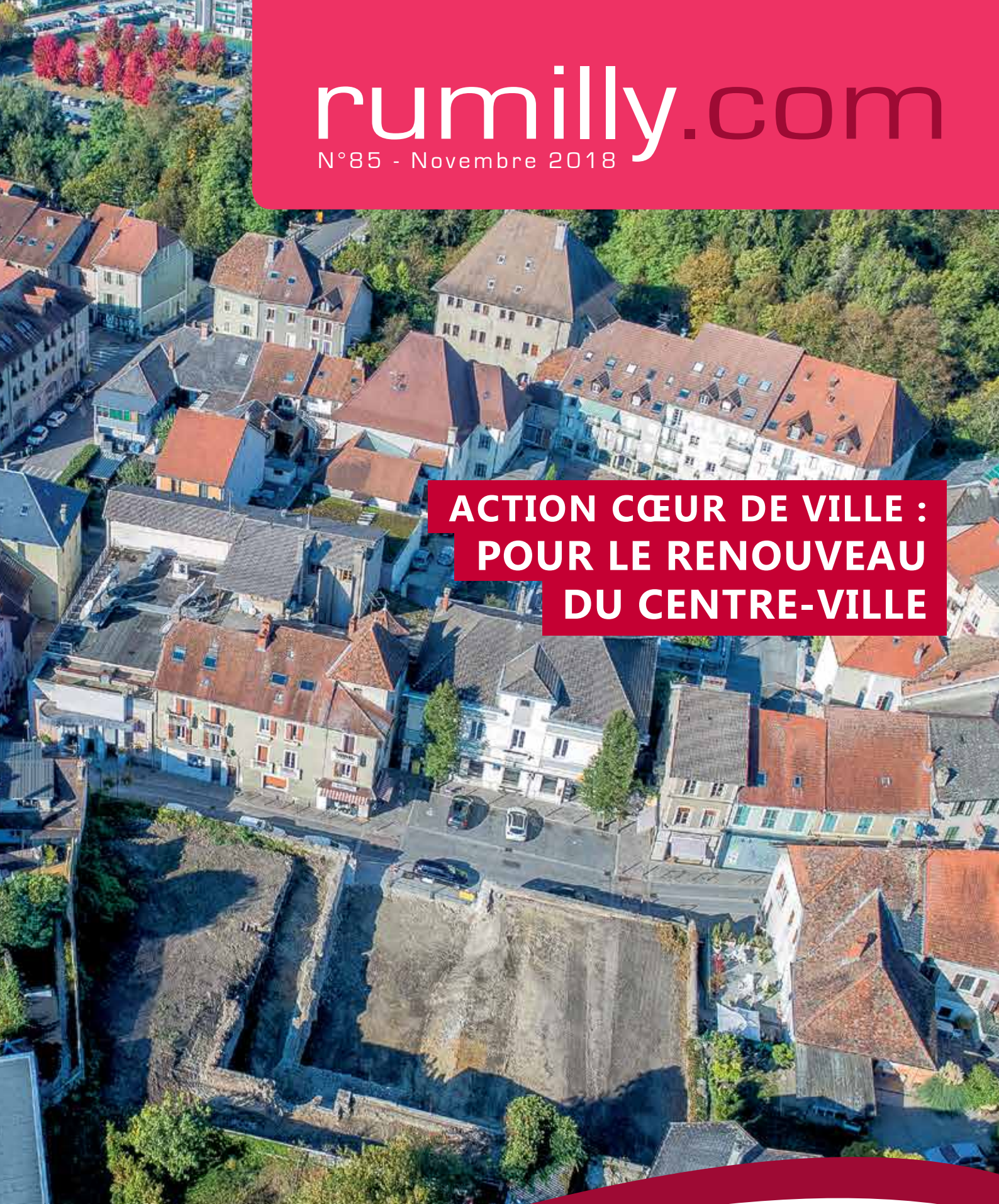

ACTION CŒUR DE VILLE : POUR LE RENOUVEAU DU CENTRE-VILLE

Place de l'hôtel de ville
Tél. 04 50 64 69 20

www.mairie-rumilly74.fr

VILLE DE RUMILLY

Mes chers concitoyens,

Depuis une quinzaine d'années, notre ville s'est beaucoup développée au même rythme que l'ensemble du département de la Haute-Savoie, un des plus dynamiques de notre pays. Elle a ainsi beaucoup grandi.

Il a été nécessaire d'accompagner cette croissance en construisant de nombreux équipements au service de nos habitants : école, gymnase, boulodrome, salle de spectacle, médiathèque, musée, complexe cinématographique, nouvel hôpital et maison de retraite.

Nous avons dans le même temps entrepris un vaste mouvement de rénovation urbaine de différents quartiers du grand centre-ville : Manufacture des tabacs et place des casernes, place d'armes et aujourd'hui église et ancien hôpital.

Toutes ces constructions et ces travaux ont été faits au fil de besoins pressants et des disponibilités foncières et financières.

Aujourd'hui il est nécessaire de faire le point à la fois sur ce qu'il reste à construire en matière d'équipements, mais aussi de répondre à la question : comment construire le centre-ville de demain ? Comment le rendre accueillant et vivant par ses commerces et ses services, comment y vivre et s'y déplacer aujourd'hui mais aussi demain, en prenant en compte les futurs modes de vie de nos concitoyens, modes de vie qui vont beaucoup évoluer dans les prochaines années.

Pour nous aider dans ces réflexions et apporter rapidement des réponses à ces deux questions essentielles, nous avons lancé deux actions.

- La première est de vous interroger directement et de vous demander comment vous vivez dans votre ville, comment vous utilisez ses équipements et ses services, quels sont vos attentes et vos questionnements, c'est l'opération « Rumilly, j'y vis, je donne mon avis ».
- La seconde est de faire appel à des urbanistes pour nous aider à construire le centre-ville de demain, afin d'entreprendre très rapidement la rénovation du dernier quartier stratégique et en grande difficulté, l'ilot rue Montpelaz-rue des Tours, et c'est aujourd'hui notre priorité absolue.

La signature du contrat « Cœur de ville », où Rumilly est la seule ville sélectionnée dans notre département, est certes pour nous une reconnaissance de tout le travail accompli mais elle va surtout nous donner les moyens supplémentaires pour gagner un temps considérable dans la réalisation de cette difficile opération.

Le Maire,
Pierre Béchet

Et un nouveau collège !

Construit et géré par le Département de la Haute-Savoie, un deuxième collège dénommé « Le Chéran » a ouvert à Rumilly cette rentrée. 1767 collégiens se répartissent maintenant sur 3 établissements, ce qui viendra rapidement soulager un peu les effectifs du collège Le Clergeon en particulier.

Un nouveau gymnase intercommunal accompagne le collège. Construit par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, il est géré par la Ville de Rumilly selon le même fonctionnement que tous les autres gymnases sur la commune.

Avec sa grande salle à la charpente impressionnante, son mur d'escalade de 12 mètres de haut et son dojo pour le judo et autres arts martiaux, ce nouvel équipement a de bons arguments pour inciter nos élèves à la pratique du sport !

Une nouvelle salle de boxe

Depuis la rentrée de septembre, les licenciés du Boxing-club Rumillien bénéficient d'une nouvelle salle, construite en place et lieu de l'ancienne, en trop mauvais état pour être rénovée. Plus lumineuse, plus chaleureuse et plus moderne, avec ses matériaux bruts, elle offre un cadre agréable à la pratique de la boxe anglaise.

Il ne manquait plus que l'inauguration officielle, c'est chose faite puisque le 12 octobre, « Le Boxing-club » a été officialisé parmi les équipements communaux.

Repas des aînés

Le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de Rumilly et les membres du conseil municipal ont accueilli 350 convives pour le repas des aînés ce dimanche 14 octobre.

Un moment toujours très convivial attendu par nos seniors, qui ont pu partager la table décorée avec soin par les membres du CCAS avant de rejoindre la piste de danse aux sons de la musette de l'orchestre Alain la Grasta et ses musiciens toujours aussi appréciés. Cette année, les quatre doyens de la commune, Mesdames Maggy Hugonnier (98 ans) et Angèle Ferrario (97 ans) ainsi que Messieurs Jean Roupioz (96 ans) et Hubert Gardier (91 ans), ont été mis à l'honneur par Viviane Bonnet, vice-présidente du CCAS et adjointe au maire aux Affaires sociales.

Résolution de rentrée pour les scolaires : on trie !

Cet été, le mail du lycée, qui relie le lycée de l'Albanais au collège Le Clergeon, a été équipé de poubelles pouvant recueillir un plus grand volume de déchets et permettant le tri.

En concertation avec les établissements scolaires et pour améliorer la gestion globale des déchets, ce nouveau mobilier comporte sur le couvercle toutes les consignes nécessaires à une bonne utilisation. Afin de sensibiliser les élèves aux gestes de tri, une ambassadrice du tri du SIDEFAGE s'est rendue dans chaque établissement.

Il appartient désormais à chacun de faire preuve d'éco-citoyenneté. Collégiens, lycéens, c'est le moment de prendre de bonnes résolutions : on jette (dans les poubelles) et on trie, les allées du mail vous diront merci, et votre confort aussi.

Avez-vous essayé l'aire de vitalité ?

C'est au conseil municipal des jeunes 2017-2018 que l'on doit cette belle réalisation installée fin août à la base de loisirs du plan d'eau. Les jeunes souhaitaient contribuer au bien-être des rumilliens en permettant de pratiquer une activité sportive en accès libre. Avec le soutien des élus, et en lien avec le plan communal de développement durable de la Ville, ils ont même pu aller au-delà de leur projet initial. De un appareil, ils en ont installé trois.

Pour une activité en douceur faite d'étirements mais aussi de contractions de zones musculaires limitées et spécifiques, vous pouvez essayer le « Transat » et le « Tripode ». Et pour le cardio, c'est le « Pédalo ski » qu'il vous faut !

Pensez-y lors de votre prochaine balade…

Vie citoyenne

Consultation des habitants « Rumilly j'y vis je donne mon avis » : premier bilan

Depuis le 8 octobre, une large démarche de consultation des rumilliens est ouverte pour vous donner la parole sur tous les aspects de votre vie quotidienne (équipements, déplacements et cadre de vie) et pour dessiner ensemble le Rumilly de demain. Voici l'occasion de dresser un premier bilan en revenant sur ce qui s'est déjà passé, et en expliquant la suite de la démarche.

Questionnaire : tous derniers jours pour répondre

Vous êtes nombreux à avoir complété le questionnaire conçu pour recueillir votre avis sur Rumilly, et nous vous remercions d'avoir participé. Pour rappel, ce questionnaire, facile et rapide à remplir, pose un certain nombre de questions concrètes sur le quotidien et sur les aspirations futures des rumilliens sur des sujets comme les services et les équipements, l'environnement et le cadre de vie, l'emploi et le bassin de vie, l'urbanisme et le logement.

Si vous avez ce journal entre les mains avant le 6 novembre, pour ceux et celles qui n'y ont pas encore répondu, c'est encore possible de le faire ces tous derniers jours. Pour cela, plusieurs possibilités :

- Directement depuis votre smartphone en scannant le QR code ci-contre
- Depuis votre ordinateur, en vous rendant sur mairie-rumilly74.fr
- En vous rendant aux accueils de la mairie ou du Quai des Arts pour remplir un questionnaire papier.

Vidéo-trottoir : silence, ça tourne à Rumilly !

Les 18 et 19 octobre derniers, le cabinet SOLSTICE, missionné par la Ville pour mener cette consultation, a parcouru Rumilly caméra à la main pour vous interpeller, habitants, de manière spontanée, sur votre vision de la ville : qu'aimez-vous ou non dans Rumilly aujourd'hui ? A quoi voudriez-vous que Rumilly ressemble dans 10 ans ? Citez deux mots pour décrire la vie à Rumilly aujourd'hui ? Toutes ces questions ont été posées à une vingtaine de rumilliens, choisis au hasard en déambulant dans les lieux fréquentés de la ville : le centre historique, les centres commerciaux à la sortie du lycée, la gare, etc. Une synthèse vidéo de ce micro-trottoir sera projetée à la réunion publique de restitution, le 15 février 2019 à la salle des fêtes, pour alimenter la réflexion.

Un atelier pour participer autrement à la consultation

Ce mardi 6 novembre, un atelier participatif est organisé pour aborder différemment les sujets traités dans le questionnaire. Ici, il s'agit de changer de focale, pour passer de l'individuel au collectif, du quantitatif au qualitatif, en discutant de manière conviviale, par petits groupes, autour d'une table de votre vision de la ville d'aujourd'hui et demain.

Portrait de Rumilly, en quelques chiffres

A quoi ressemble le profil démographique de Rumilly ?

Contrairement à beaucoup de villes françaises de taille comparable, Rumilly est une ville jeune et active : près de 40 % des rumilliens ont moins de 30 ans (contre 35 % pour la France métropolitaine) et 69 % des habitants sont des actifs ayant un emploi (contre 64 % au niveau national).

Autre particularité, Rumilly possède une riche histoire industrielle avec les tanneries, les manufactures de tabac et l'usine de transformation industrielle du Lait Mont-Blanc. Le musée Notre Histoire reconstruit et agrandi en 2010 en témoigne. Aujourd'hui, une importante activité industrielle demeure avec

"RUMILLY J'Y VIS, JE DONNE MON AVIS"

les groupes Tefal, Nestlé, Vulli et Système U, mais aussi de nombreuses PME à dominante artisanale ou de sous-traitance industrielle. La population rumillienne est le reflet de cette histoire, avec 34 % des actifs de 15 à 64 ans en 2014 qui sont ouvriers (contre seulement 20 % sur l'ensemble du territoire français).

La suite de la démarche

Ce mois de novembre, le cabinet SOLSTICE interrogera encore des habitants pour les catégories dont il leur manque des répondants pour assurer la représentativité de la population de Rumilly (voir encadré ci-contre).

Ensuite, jusqu'en janvier 2019, les résultats du questionnaire seront analysés par SOLSTICE afin de tirer une synthèse des avis et de faire ressortir les grandes tendances. Cet exercice d'analyse des résultats de l'enquête nécessite précision et exactitude afin d'aboutir à des données pertinentes et fiables sur le quotidien des rumilliens.

Les opinions recueillies lors des vidéo-trottoirs et de l'atelier participatif seront également analysées afin de donner à voir, en parallèle des résultats statistiques, d'autres points de vue et d'ouvrir des perspectives différentes sur la ville.

L'ensemble des résultats de cette consultation vous sera présenté lors d'une réunion publique qui aura lieu le vendredi 15 février 2019 à la salle des fêtes. A cette occasion, des vidéos de synthèse des micro-trottoirs seront projetées. Cette restitution publique sera également l'occasion d'échanger sur les conclusions et enseignements qui émergeront de la démarche.

Un questionnaire représentatif de Rumilly

Pour que les résultats soient valables, le questionnaire doit représenter l'avis de tous les rumilliens. Mais comment fait-on au juste pour obtenir cette représentativité ? En théorie, il faut qu'il y ait adéquation parfaite entre la composition de l'échantillon des répondants aux questionnaires, et celle de l'ensemble population de Rumilly.

Concrètement, cela signifie que puisque 40 % des rumilliens ont moins de 30 ans, 40 % des répondants au questionnaire doivent aussi avoir moins de 30 ans. On peut alors parler d'échantillon représentatif : la structure démographique de l'échantillon concorde avec celle de Rumilly.

En pratique, pour arriver à cela, après le 6 novembre, il va être indispensable de réaliser une nouvelle phase de passation du questionnaire en face à face cette fois. Il s'agit d'aller au-devant des catégories de population qui n'ont encore pas suffisamment répondu au questionnaire, afin d'obtenir in fine notre échantillon représentatif. Cette passation va avoir lieu courant novembre, par des enquêtes directement dans la rue.

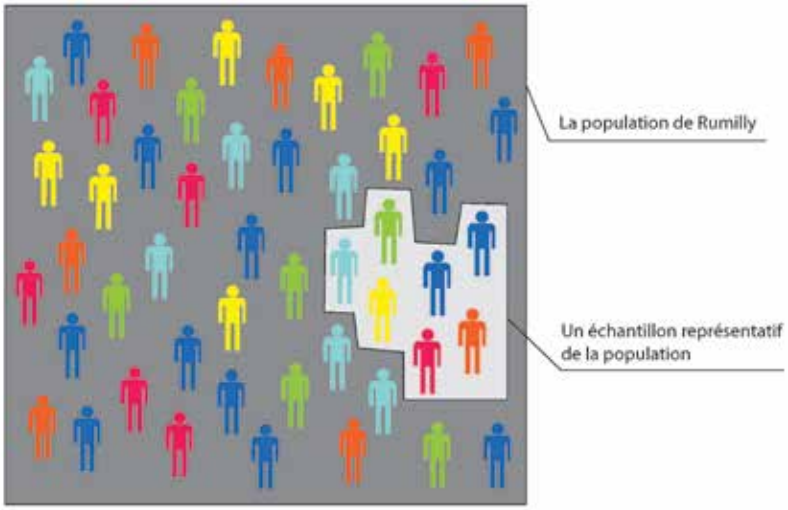

Démarches administratives

Rendre le numérique accessible à tous

Pour effectuer sa carte grise ou commander sa vignette crit'air, déclarer ses revenus, activer ses droits à la retraite, à la Sécurité sociale ou à la CAF, s'inscrire à Pôle Emploi, déposer des CV en ligne etc. les usagers sont incités à effectuer leurs démarches administratives via internet.

A Rumilly quatre espaces numériques sont à votre disposition en fonction de vos besoins pour vous aider. N'hésitez pas à vous rendre sur place, vous serez bien accueillis : faites-le savoir également aux personnes autour de vous.

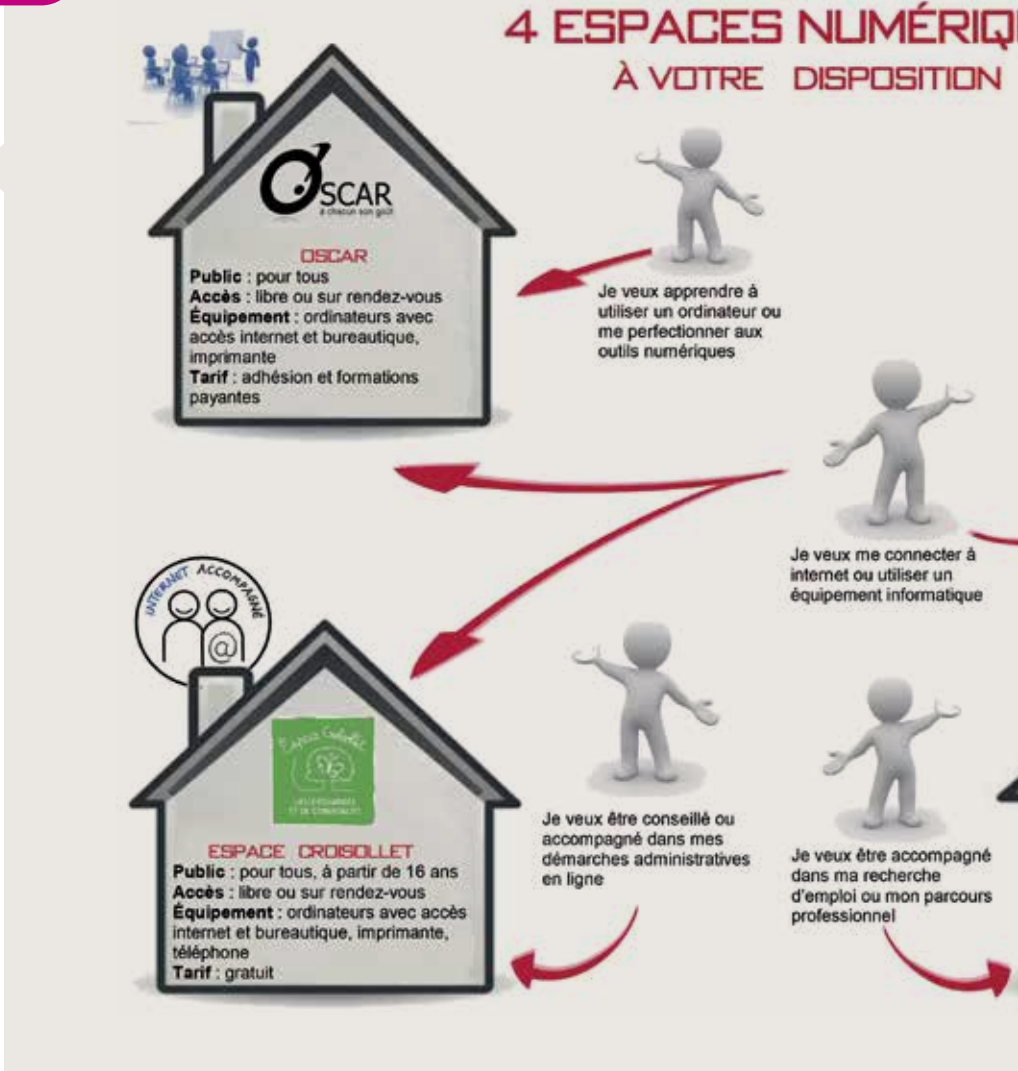

Dématérialisation

La maîtrise du numérique n'est pas innée

Les inégalités d'accès au flux internet demeurent suivant les territoires et des zones sont encore mal couvertes. 1/4 des personnes qui utilisent internet ne disposent par ailleurs que d'un smartphone comme moyen d'accès. Mais l'accès aux équipements n'est pas le seul facteur d'exclusion.

Même dans des villes ultraconnectées, les logements ont beau être raccordés à la fibre optique, la maîtrise des usages n'est pas innée. Selon l'Agence du numérique, au moins 20 % des adultes avouent ne pas être à l'aise derrière un écran.

Ainsi, 40 % des Français redoutent d'effectuer leurs démarches administratives en ligne, selon « Le baromètre du numérique 2016 » (Credoc). Les gens ne se sentent pas en sécurité sur ces interfaces qui ne permettent pas de résoudre des situations complexes. Ils ont peur de se tromper en remplissant leur dossier, de ne plus pouvoir revenir en arrière, au risque de renoncer à leurs droits. Si elle est mal accompagnée, la dématérialisation risque de mettre à mal la cohésion sociale.

Les jeunes aussi touchés

A rebours des idées reçues, les « digital natives » ne sont pas tous des as du numérique. Si la plupart utilisent Facebook et WhatsApp, ils peuvent être désarmés quand il s'agit de déposer un CV en ligne, d'envoyer un email avec une pièce jointe, de trier des informations sur la toile. « Les jeunes manient internet pour des activités ludiques, mais ces compétences ne se transfèrent pas aussi facilement dans les sphères administratives ou professionnelles. Or les premiers échanges avec les employeurs se font souvent par le web. Même les métiers à faible qualification se digitalisent », observe Jean Deydier, fondateur, et directeur d'Emmaüs Connect.

Source : *La Gazette des communes.*

Téléphonie

Le point sur la couverture mobile à Rumilly

Le 14 janvier 2018, un accord a été rendu public entre l'Etat, l'Arcep (*) et les opérateurs pour améliorer la couverture mobile du territoire français. Parmi leurs obligations, les opérateurs doivent généraliser l'accès à un bon réseau internet mobile sur l'ensemble du territoire d'ici 2020.

Dans ce cadre, les zones à couvrir en priorité étaient à identifier pour faciliter le déploiement des nouvelles infrastructures.

A l'invitation de l'association des Maires de France, la Ville de Rumilly a répertorié les zones non ou mal couvertes par la téléphonie mobile sur son territoire.

La couverture varie de « très bonne couverture » à « bonne couverture » et il n'existe pas de zone blanche à l'exception du secteur de Chez les Gays qui figure en zone « couverture limitée » par plusieurs opérateurs. Une demande d'amélioration sur cette zone a donc été transmise auprès de l'association des Maires au mois de septembre.

Si vous souhaitez connaitre la qualité de la couverture mobile chez vous telle que recensée par les autorités, l'Arcep a mis en ligne des cartes de France des couvertures voix, SMS, 3G et 4G pour chacun des opérateurs via le site www.monreseaumobile.fr.

En recherchant sa commune, chacun peut identifier les zones de couverture mobile des opérateurs, avec 4 niveaux d'évaluation : « très bonne couverture », « bonne couverture », « couverture limitée » ou « pas de couverture ».

A noter cependant que « bonne couverture » correspond à « *la possibilité de pouvoir téléphoner et échanger des SMS à l'extérieur des bâtiments sans garantir la couverture à l'intérieur des bâtiments* ». Pour pallier à la mauvaise réception à l'intérieur des habitations, les opérateurs proposent différentes solutions technologiques :

- La voix sur wifi, pour téléphoner via le wifi au lieu de passer par le réseau mobile,
- Le femtocell, un mini-émetteur qui permet d'optimiser la couverture mobile,
- L'amplificateur cellulaire.

(*) ARCEP : Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

Développement durable

Préserver la qualité de l'eau de baignade au plan d'eau

Parmi les différentes facettes qu'offre le plan d'eau, la baignade fait partie des plaisirs de l'été à Rumilly. Pour se baigner en toute sécurité, la qualité de l'eau est surveillée de près.

La directive européenne 2006/7/CE impose que les eaux de baignade soient analysées et classées selon quatre qualités : insuffisante, suffisante, bonne et excellente.

Un « profil de baignade » recense localement toutes les sources de contaminations microbiologiques. C'est un référentiel, précieux, dont la mise à jour régulière sert à l'exploitation de la baignade et aux services de contrôle.

Au plan d'eau de Rumilly, les résultats des analyses bactériologiques sont disparates : « bonne » en 2013 et 2015, « excellente » en 2014 et « suffisante » deux années de suite en 2016 et 2017.

Compte-tenu de ces résultats et suite aux recommandations du profil des eaux de baignade mis à jour au printemps 2018, des actions ont été mises en place pour garantir la qualité de l'eau cet été.

Certaines étaient d'ordre matériel ou technique, liées au fonctionnement propre du plan d'eau (étiage, changement d'une partie de l'exutoire, installation d'un piézomètre, analyses de l'eau complémentaires à celles de l'Agence régionale de santé…).

D'autres décisions ont impacté certains usagers du site. Le stationnement des poids lourds a été interdit sur le parking du skatepark afin d'éviter toute pollution aux hydrocarbures, et la pêche à la carpe et l'amorçage ont été interdits sur la totalité du plan d'eau du 2 juillet au 30 septembre pour limiter l'apport de matières organiques.

Un bon bilan mais qui suscite des questions

Les analyses de l'eau n'ont révélé ni de dépassement du seuil bactériologique, ni de valeurs limites pour les éléments physico-chimiques étudiés. Le niveau de la nappe semble être resté constant malgré les fortes chaleurs de cette période.

La bactériologie, qui tend à augmenter depuis 2016, ne semble pas issue de l'eau qui arrive dans le plan d'eau.

Si les derniers prélèvements en juillet et en août révèlent une eau de bonne qualité, celle-ci doit être garantie dans la durée, en cohérence notamment avec la gestion environnementale du site, classé refuge LPO (*).

Fort de ce constat, la commune va engager une étude sur l'hydrobiologie et l'hydrogéologie du plan d'eau afin de comprendre comment il est alimenté, s'il l'est suffisamment, ainsi que son fonctionnement au niveau biologique, microbiologique, physiologique, piscicole et physico-chimique.

Cette étude permettra de savoir si les activités et usages sont compatibles avec son potentiel, et d'améliorer la qualité de l'eau pour la baignade, qui reste une chance à préserver.

(*) Ligue pour la protection des oiseaux.

La convention-cadre est signée

« Action Cœur de Ville » pour quoi faire ?

Les partenaires ont signé la convention-cadre « Action cœur de ville » vendredi 28 septembre, les engageant pour 5 ans.

Rumilly est la seule ville de Haute-Savoie retenue par l'Etat parmi les 222 villes bénéficiaires du programme « Action Cœur de Ville ». Ce programme doit donner des moyens supplémentaires pour mener le renouveau du développement de villes comme Rumilly, qui occupent une fonction de centralité et regroupent près d'un quart de la population et de l'emploi de leur bassin de vie… Des villes qui constituent un maillon indispensable de la structuration du territoire.

Un programme au service des territoires

L'intention nationale du programme « Action cœur de ville » vise à donner au territoire des moyens supplémentaires pour reconsidérer son développement, en s'appuyant sur ses atouts, à travers la prise en compte de sa dimension économique, patrimoniale, culturelle et sociale, et en adaptant la nature et l'intensité des appuis en fonction des besoins.

Comprendre la convention-cadre

Cette convention comporte cinq axes thématiques obligatoires :

- Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : **vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville.**
- Axe 2 : **Favoriser un développement économique et commercial équilibré.**
- Axe 3 : **Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions.**
- Axe 4 : **Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine.**
- Axe 5 : **Fournir l'accès aux équipements, aux services publics, à l'offre culturelle et de loisirs.**

Un Comité de projet a été installé à Rumilly et constitue l'instance opérationnelle du programme « Action Cœur de Ville ». Il est présidé par le Maire de Rumilly et associe la Communauté de Communes, l'Etat, les partenaires financeurs et les autres partenaires locaux. Il est en charge de l'élaboration et du suivi de la convention cadre pluriannuelle.

Les actions, « matures » ou « en projet »

Cette convention identifie dans un premier temps des actions dites « matures », c'est-à-dire en cours de réalisation ou sur le point de démarrer, qui concourent déjà au renouveau du centre-ville de Rumilly.

Il s'agit des actions suivantes :

Sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Rumilly :

- opération d'aménagement du site de l'ancien hôpital,
- étude prospective sur le développement urbain du centre-ville,

- aménagement d'un jardin public au cœur de la vieille-ville entre la rue Charles de Gaulle et la rue du collège,
- acquisitions foncières sur l'ilot rue Montpelaz - rue des Tours.

Sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie :

- Création d'un réseau de transport public urbain à Rumilly,
- Etude pré-opérationnelle d'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat).

Des projets d'actions en cours de réflexion pourront être ajoutés à la convention par voie d'avenant à l'issue d'un diagnostic qui va être mené dans une toute première phase de ce programme dite « d'initialisation », d'une durée de 1 à 18 mois.

Ce diagnostic s'appuiera sur la synthèse d'un certain nombre d'études déjà menées par la Ville de Rumilly et la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, ainsi que sur une étude prospective sur le développement urbain du centre-ville en cours depuis mars 2018.

A l'issue du diagnostic, un projet de redynamisation du cœur de ville sera élaboré, qui devra détailler le projet urbain, le périmètre de l'Opération de revitalisation de territoire (ORT) et les actions de redynamisation envisagées, ainsi que le budget global consolidé et le calendrier de déploiement des opérations. Cette phase dite de déploiement sera de 5 ans maximum.

Le programme « Action Cœur de Ville » initié par l'Etat repose sur un formalisme volontairement réduit, une démarche qui se veut souple et qui part du terrain, et une approche « en mode projet » avec l'ensemble des partenaires impliqués.

Les projets inscrits au programme sont appelés à bénéficier en priorité des financements de droit commun. Ils pourront également faire l'objet de financements nouveaux, permettant de créer de forts effets de levier.

La stratégie rumillienne pour la revitalisation du centre-ville

La stratégie rumillienne pour la revitalisation du centre-ville se caractérise par une volonté de rassembler une diversité d'usages :

- **un secteur habité avec une mixité de logements :** accession, locatif social, résidence pour jeunes actifs...
- **un creuset d'activités** commerciales, tertiaires, artisanales et d'équipements publics et privés,
- **des espaces publics agréables.**

Il est d'ores et déjà bien identifié que l'ilot rue Montpelaz - rue des Tours nécessite une attention particulière, étant en position charnière entre le centre historique au bas de la ville et le centre plus contemporain sur le haut.

Une opération d'aménagement sur cet ilot constitue l'action prioritaire de la commune dans son projet de revitalisation du centre-ville. C'est cette opération qui transformera sensiblement le cœur de ville de Rumilly, en phase avec les objectifs de l'Etat dans le programme « Action Cœur de ville » et les efforts des collectivités et des partenaires devront être centrés sur cette action.

Service Population
Changement des horaires d'accueil du public

Avec le retour de la semaine à quatre jours pour les écoliers, le mercredi matin est fortement sollicité par les familles pour réaliser certaines démarches d'état-civil où la présence du mineur est obligatoire, comme pour les cartes d'identité et les passeports.

Depuis le 5 novembre, le service Population a donc adapté ses horaires d'ouverture pour accueillir le public le mercredi toute la journée qui sont désormais :

Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30.

A retenir : les démarches de demande de carte d'identité et de passeport se font sur rendez-vous, que vous pouvez désormais prendre en ligne sur la plateforme www.rendezvousonline.fr

Contact • Service Population, Tél. 04 50 64 69 20

Les partenaires du programme pour Rumilly

« Action Cœur de Ville » Rumilly engage et rassemble les moyens et compétences de divers partenaires publics et privés

Au niveau national : l'Etat, la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), le groupe Action Logement, l'Agence Nationale de l'Habitat.

Localement, les partenaires qui apportent des financements complémentaires : la Région Auvergne Rhône Alpes et le Département de la Haute-Savoie,

Les autres partenaires locaux qui s'associent au programme : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Savoie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Savoie et le Comité d'Action Economique Rumilly – Alby Développement.

L'aménagement du jardin public dans le centre-ville ancien

Des fouilles archéologiques au mois d'août

Courant août, des fouilles archéologiques ont été réalisées par l'INRAP dans le cadre normal de l'instruction du permis d'aménager du jardin public qui prendra sa place rue Charles de Gaulle en face de la Poste. Elles n'ont pas mis en évidence d'éléments d'intérêt pouvant s'opposer à la réalisation des travaux. Le terrain a donc été remis à disposition sans restrictions ni obligations.

Trois semaines de démolition

Les travaux de démolition de la maison dite Armand, sur la propriété qui deviendra le jardin, ont débuté fin août pour se terminer mi-septembre. Une coupure ponctuelle de la rue a été nécessaire pour la livraison de la pelle mécanique et lors de la dépose d'une partie de la toiture.

L'aménagement se poursuit

La phase d'aménagement est maintenant sur le point de démarrer et se terminera au printemps 2019. Un diagnostic a été effectué au mois d'octobre par le bureau d'études structures quant à la stabilité des murs à l'issue des travaux de démolition. La phase d'aménagement s'engage sur ce mois de novembre pour se terminer au printemps 2018. Avec le retour d'un peu de chaleur, les plantes pourront pousser et habiller le jardin.

2e partie de l'opération d'aménagement du site de l'ancien hôpital

La deuxième partie des travaux engagés sur l'espace public dans le cadre de l'opération d'aménagement du site de l'ancien hôpital concerne la requalification de 3 lieux :

- le parvis de l'église, le parking Révérend Simond et le jardin de la Cure,
- la rue Charles de Gaulle,
- la rue du repos, avec la création d'un giratoire à son intersection avec la rue de l'annexion.

Ces travaux d'aménagement de l'espace public autour du site de l'ancien hôpital se déroulent en deux phases, de septembre à novembre 2018 et durant l'été 2019, sous maîtrise d'ouvrage de la société Priams. Ces espaces publics vont changer de visage dans l'objectif de les transformer en espaces « à vivre ».

Le réaménagement du parvis de l'église, du parking Révérend Simond, du jardin de la Cure et de la rue Charles de Gaulle est en cours d'achèvement. Les travaux de revêtements et bordures définitifs de la rue Charles de Gaulle, entre la place Croisollet et l'entrée de la maternelle du Centre, seront terminés mi-novembre.

Le nouveau parking Révérend Simond ne pourra être utilisé qu'à compter du 26 novembre. La circulation n'est pas possible avant, du fait du temps de séchage nécessaire du béton désactivé utilisé en revêtement.

La phase 2 des travaux – aménagement de la rue du repos, création d'un mini-giratoire à son intersection avec la rue de l'annexion – sera quant à elle réalisée durant l'été 2019.

Du côté du chantier de construction Priams, les travaux de gros œuvre sont en cours pour une fin prévisionnelle prévue pour le second trimestre 2019.

- Bâtiment A (rue de l'Annexion) : mai 2019
- Bâtiment B (rue du Repos) : mars 2019
- Bâtiment C (rue du Repos) : décembre 2018
- Bâtiment D (rue Charles de Gaulle) : décembre 2018

La livraison de ces immeubles apportera aux Rumilliens environ 700 m² de commerces et un nouveau parking souterrain public.

Un objectif important de ces travaux est effectivement de renouveler le stationnement pour libérer des espaces à vivre : le parking souterrain public créé permet de libérer le parvis de l'église, qui est remis en valeur et offre un espace de vie aux piétons.

Le périmètre avant travaux compte 50 places de stationnement aérien. Après les travaux, le secteur proposera 100 places de parking public dont 60 dans le parking souterrain, sans compter les places normalement dédiées aux appartements nouvellement construits.

C'est fait (ou en passe de l'être)

Projet d'aménagement de la rue René Cassin/route d'Aix-les-Bains

La construction du nouveau magasin ALDI et des nouveaux logements des Sises ont rendu nécessaire la réalisation d'un giratoire de retournement sur la rue René Cassin.

L'emplacement choisi sur l'emplacement de l'ancienne route d'Annecy (ancien passage à niveau) était le seul possible au vu de l'emprise foncière disponible.

Ce giratoire permettra, dans un premier temps, de sécuriser les sorties du supermarché vers le sud et des logements des Sises vers le nord. Il devra être complété par un second giratoire plus important, plus au sud à l'intersection de la route d'Aix-les-Bains et de l'avenue Jean Moulin.

L'étude de la réalisation d'une voie verte est quant à elle en voie de finalisation avec les dernières acquisitions foncières nécessaires. Le projet complet sera présenté prochainement.

La rue des Pérouses en sens unique

Dans le courant du mois de novembre, la circulation rue des Pérouses sera à sens unique en partant du rond-point des Pérouses et en remontant vers la route de Saint-Félix.

La voie est divisée en deux, une partie de circulation pour les voitures et les vélos qui vont dans le sens de la circulation, une voie verte pour les piétons et vélos qui circulent dans l'autre sens. Une séparation physique a été créée entre les deux voies.

Cet aménagement est réalisé en provisoire dans un premier temps, afin de tester et trouver le bon fonctionnement.

Des allées goudronnées au cimetière du Repos

Les allées 1 et 2 du cimetière du Repos ont été goudronnées à l'automne pour remplacer les graviers et créer un cheminement plus accessible aux personnes à mobilité réduite. Si l'aménagement est concluant, il est envisagé de goudronner les autres allées.

Un petit giratoire route de la Fuly

Fin novembre, un petit giratoire sera aménagé derrière le stade des Grangettes au niveau de l'impasse du Parmelan. Ce giratoire est la première réalisation d'un aménagement plus important de la route de la Fuly.

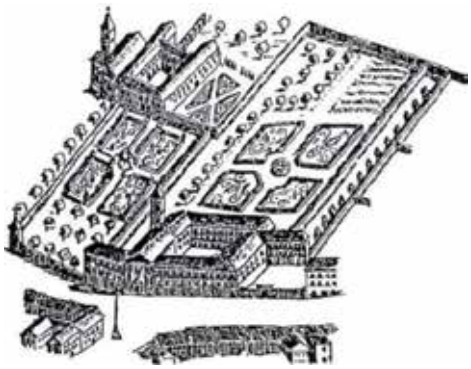

(1) Extrait du plan scénographique de Rumilly, 1726. Au premier plan, à droite, le Monastère des Bernardines ; à gauche, celui des Capucins ; le mur séparant les deux propriétés a laissé place à la rue des écoles.

La chapelle des Bernardines

Près de 140 visiteurs curieux ont passé la porte de la chapelle des Bernardines lors des Journées européennes du patrimoine au mois de septembre. Acquise cet été par la Ville, la visite était assez inédite. C'est l'occasion de vous retracer l'histoire de ses occupantes…

Nous sommes en 1622. Sous l'impulsion de Saint François de Sales, Evêque de Genève, un groupe de religieuses cisterciennes, avec à leur tête Louise de Ballon, s'installe à Rumilly et fonde une nouvelle congrégation : la congrégation des Bernardines, religieuses de la Divine Providence. Elles sont accueillies à leur arrivée par monsieur de Montfalcon, qui met à leur disposition sa maison de la rue de la Draperie, aujourd'hui le n°14 rue d'Hauteville.

Elles intentent un procès à leurs voisins

Cette congrégation a pour ambition de rétablir des règles de vie simples et austères, en harmonie avec la prière, l'étude et le travail. Pour pouvoir vivre selon ces obligations, elles choisissent de déménager dans une maison de l'actuelle rue Montpellaz. Cette maison a la configuration idéale pour un couvent, avec un grand verger et un jardin qui leur permettront de subvenir à leurs besoins et leur assureront l'isolement. Pour garantir cet isolement, elles intenteront même un procès aux Frères Capucins dont le couvent jouxte leur jardin et qu'elles accuseront d'avoir surélevé pour pouvoir les observer. Le jugement du procès obligera les Capucins à élever le mur mitoyen qui était édifié en place de la rue des écoles d'aujourd'hui (1).

Le monastère doit permettre aux religieuses d'y trouver tout ce qui leur est nécessaire, aussi bien matériellement que spirituellement. C'est pour cela qu'en 1701, elles commandent la construction d'une chapelle dotée d'un clocher et d'une sacristie à des maîtres maçons de Rumilly : Jean Lavigne, François Gonthier, Pierre Rollet et Claude François Bournens.

Cette chapelle est de style Renaissance, composée d'une seule nef sans transept (nef transversale qui donne une forme de croix à l'église). Elle mesure vingt mètres de long, huit mètres de large et sa hauteur sous voûte est de 9 mètres trente. Il faut que la sobriété de l'édifice soit propice au recueillement et que l'œil ne soit pas distrait par des ornements superflus. On n'y recherche ni le luxe, ni la prouesse architecturale. C'est également dans ce but que les vitres, dans la tradition cistercienne, étaient blanches. Le vitrail qui subsiste aujourd'hui et qui représente Saint Joseph et l'enfant Jésus a probablement été ajouté au 19e siècle.

Les sauveuses de Rumilly

Cette chapelle servira de modèle pour la construction d'autres chapelles de l'ordre des Bernardines réformées qui a connu un essor important. On comptera jusqu'à 30 monastères à l'aube de la Révolution.

La vie de la congrégation des Bernardines sera rythmée par les différents grands moments de l'histoire de Rumilly et de France. En 1630, quand la ville est assiégée par les armées du roi de France Louis XIII, la ville doit être pillée et incendiée. Les religieuses réussissent à infléchir les assaillants, qui révoquent l'ordre d'incendier, mais pas de piller. L'ancien château, le fort du Chéran, les portes et les murs d'enceinte seront rasés, mais le courage des Bernardines sera reconnu et elles seront considérées comme les bienfaitrices de Rumilly. Le tableau « Siège de Rumilly – 23 mai 1630 » de Théodore Lévigne de 1873 visible dans le salon consulaire de l'hôtel de ville, témoigne de cet épisode (2).

Le culte leur est interdit de 1793 à 1794 par les révolutionnaires qui détruiront le clocher. Il n'y aura plus de célébration dans la Chapelle qui servira sous l'Empire d'entrepôt de grains et de fourrage et plus récemment de stock de quincaillerie.

La loi sur les associations de 1901 dissoudra officiellement la congrégation, mais trois religieuses resteront dans le monastère jusque dans les années 1930.

Sources : *BOUVET R., Notre-Dame de l'Aumône et les ordres religieux, Ducret S.A. Rumilly, Rumilly, 2003.*
CROISOLLET F., Histoire de Rumilly, Réédition Imprimerie Ducret S.A., Rumilly, 1992.
CROISOLLET F., Rumilly de A à Z, Histoire de Rumilly Tome II, Curandera, Apremont, 1988.

(2) « Siège de Rumilly – 23 mai 1630 », Théodore Lévigne, 1873

École municipale de musique, de danse et de théâtre

Renseignements et réservations :
04 50 01 46 28
contact.emmdt@mairie-rumilly74.fr

Mercredi 5 décembre

Salle de spectacle du Quai des Arts

16h : Les sept Matriochkas

Conte musical pour enfants d'après l'ouvrage de Catherine Kalengula réinterprété par les élèves de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre.

20h : Concert des professeurs de l'EMMDT
+ 1ère partie des ensembles d'élèves.

Renseignements et réservations auprès de l'EMMDT

Samedi 15 décembre

11h : Rendez-vous musical

L'occasion de mêler avec brio les sons des trompettes, hautbois et piano !

Médiathèque Quai des Arts

Renseignements et réservations auprès de la Médiathèque

Médiathèque

Renseignements et réservations :
04 50 01 46 60 - Toutes les infos sur mairie-rumilly74.fr/mediatheque

Novembre, le mois du film documentaire

En partenariat avec Savoie-Biblio et la Bibliothèque de Bloye

Jeudi 8 novembre à 20h30

Quelque chose de grand

Projection en présence de la réalisatrice Fanny Tondre.

Autour d'une thématique locale « Construire, se construire », ce film évoque la fresque, le ballet que constitue le déroulement d'un chantier de construction.

La projection sera suivie d'une discussion qui permettra d'évoquer tant l'œuvre collective que constitue le déroulement d'un chantier que la manière dont la réalisatrice y a trouvé sa place, les mouvements et émotions qu'elle a souhaité restituer, ses choix esthétiques et artistiques.

Quai des Arts. Entrée libre sur réservation.

D'autres projections de films vous seront proposées tout au long du mois de novembre à la médiathèque, en accès libre à divers horaires dont le vendredi à 12h30. Renseignez-vous !

Les midis-musique du Quai des Arts

Vendredi 16 novembre
de 12h30 à 13h10

Quand Sonne Mehdi

Quand Sonne Mehdi est un duo composé de Mehdi Dix et Olivier Kikteff. Ce duo marie poésie slam, percussions et instruments à cordes pour des compositions originales. Ils nous invitent à un voyage musical à travers le monde, et poétique à travers la langue française. La poésie de Mehdi se veut dense, vivante et vivace ; la musique d'Olivier est éclectique mais toujours singulière.

La médiathèque et la salle de spectacles s'associent pour vous proposer un concert acoustique dans l'intimité de l'Escale. L'espace cafeteria est ouvert dès midi pour vous permettre de déjeuner sur place.

Musique et poésie. Escale de la Médiathèque. Gratuit sur réservation.

Samedi 10 novembre
de 9h à 11h30

Défi zéro déchet, un atelier à la médiathèque

Dans le cadre de cette opération engagée par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, bar à eau et information sur l'approvisionnement et la qualité de l'eau à Rumilly. *Entrée libre.*

Jeudi 15 novembre à 20h

Parlons Dys

Les troubles des apprentissages, d'origine neurologique, touchent une personne sur cinq, avec des effets parfois dévastateurs sur la scolarité, mais aussi l'épanouissement social et personnel. Pour lancer les nouveaux rayons « Dys / Facile A Lire » de la médiathèque, une soirée-rencontre consacrée à ces problèmes, en présence de trois professionnels : neuropsychologue, orthophoniste et médecin scolaire.

Gratuit sur réservation.

Programmation culturelle

Renseignements et réservations :
04 50 64 69 50
billetterie@quaidesarts-rumilly74.fr

Mardi 6 novembre à 20h

Piletta Remix | Collectif Wow !

Spectacle radiophonique dès 7 ans.

Piletta ReMix raconte le parcours initiatique d'une petite fille courageuse qui veut soigner sa grand-mère. L'histoire est traitée sous forme de « théâtre pour les oreilles », où tout est joué sur scène et en direct : narration, ambiances, bruitage, effets et musique. C'est à la fois un spectacle visuel et la découverte des coulisses d'une fiction radiophonique.

Tarifs • 10 € / 7,50 € / 5 €

Samedi 24 novembre à 20h30

Shake Shake Go + Black Lilys (1re partie)

Folk Rock | Concert debout.

Groupe franco-gallois, Shake Shake Go a sorti un premier album unanimement salué par la critique, suivi d'une tournée magistrale à travers l'Europe. De retour avec un nouvel opus, Homesick, le groupe poursuit sa route du rock avec une énergie débordante et communicative. La voix de la chanteuse Poppy Jones est tout simplement époustouflante.

Black Lilys, c'est le mariage heureux de la voix émouvante de Camille et des mélodies aériennes des guitares de Robin. Le duo nous emporte dans sa pop puissante et contrastée.

Tarifs • 20 € / 12 € / 9 €

Jeudi 29 novembre à 20h30

1336 (parole de Fralibs) | Philippe Durand

Théâtre-récit dès 14 ans.

Il a fallu 1336 jours de lutte contre la multinationale Unilever (Lipton, Eléphant…) pour que les ouvriers de Fralib sauvent

leur usine de la fermeture. Aujourd'hui, ils ont leur propre marque de thé et infusion, « 1336 ». Philippe Durand retranscrit les paroles de ces ouvriers, dont le courage et la pugnacité ont permis de sauver des emplois et un savoir-faire artisanal.

Tarifs • 18 € / 10 €

Mercredi 12 décembre à 10h30

Systeme 2 | Cie Les pieds dans le vent

Théâtre dès 3 ans.

Eugène et Paulette se retrouvent tous les jours devant un tapis sur lequel défilent des œufs, dont ils doivent vérifier la conformité. Un jour, un œuf orangé s'introduit dans le système et fait vaciller cette organisation bien huilée. Fou, désopilant et interpellant, Système 2 parle du travail à la chaîne, qu'un grain de sable fait valser pour le plaisir des jeunes spectateurs.

Tarifs • 10 € / 7,50 € / 5 €

Samedi 15 décembre à 10h30 et 16h

Fracasse | Cie des Ô

Théâtre dès 8 ans - Mairie de Rumilly

Début du XXe siècle, orphelinat des Vermiraux : trois enfants volent Le Capitaine Fracasse de Théophile Gautier et sa lecture déclenche la révolte des enfants contre l'institution. Le spectacle est joué hors des conventions théâtrales, partageant la création entre les comédiens et le public. Une expérience de spectateur intense et inoubliable.

Tarifs • 10 € / 7,50 € / 5 €

Mardi 18 décembre à 20h30

Le fils | Cie L'unijambiste

Théâtre dès 16 ans.

Pharmacienne de province et mère de famille, Catherine se rapproche peu à peu du milieu catholique traditionaliste, dont le discours l'exalte et lui donne de l'importance. Elle en vient à s'engager dans des groupes militants anti-avortement ou anti-homo. Ses nouvelles convictions l'éloignent peu à peu de ses propres enfants, jusqu'à l'irréparable…

Tarifs • 18 € / 10 €

Mercredi 9 janvier à 20h30

Seisme | Théâtre du prisme

Théâtre dès 14 ans.

F et H souhaitent avoir un enfant, mais ce n'est pas si simple. Un dialogue s'engage entre eux autour de leur peur, nourrie par le terrorisme, les dérives écologiques, la perte de liberté, l'angoisse de la parentalité… Séisme est la photographie juste et terriblement actuelle d'un couple en plein questionnement, entre sourires et cœurs serrés.

Tarifs • 18 € / 10 €

Jeudi 17 janvier à 20h

Boutelis | Cie Lapsus

Cirque dès 9 ans.

Une jeune fille vit dans un lieu clos, sans issue. Pour s'en évader, elle s'enfuit dans les confins de son imaginaire, où elle rencontre des êtres étranges et fantasmés. Boutelis est un spectacle de cirque narratif et onirique, technique et poétique, mené par 7 circassiens époustouflants, évoluant de portés en jonglage, d'équilibre en monocycle et cerf-volant.

Tarifs • 18 € / 10 € / 7,50 €

Jeudi 24 janvier à 20h

Choses et autres | Cie Haut les mains

Marionnettes et musique dès 8 ans.

Choses et Autres est une mise en marionnettes et en contrebasse de poèmes de Jacques Prévert, ponctuée de textes de Pierre Dodet. Choisis pour leur beauté, leur engagement, leur profondeur, leur drôlerie, ces textes sont d'une poésie remarquable. Après Histoire Papier, la Cie Haut les Mains continue de nous faire rêver.

Tarifs • 10 € / 7,50 € / 5 €

Notre Histoire, Musée de Rumilly

Renseignements et réservations : 04 50 64 64 18
contact@musee-rumilly74.fr

Jeudi 15 novembre à 20h

Une histoire attachante

Film de Nicolas Truffet

Les Téfaliens nous racontent, à l'occasion du mois du film documentaire. Dans le cadre de l'exposition temporaire « L'industrie, une histoire made in Rumilly ».

Cinéma Les lumières de la ville.
Tarifs • 8,50 € / 7,50 € / 6,50 € / 4 €.
Durée 55 min. Réservation auprès du cinéma « Les lumières de la ville ».

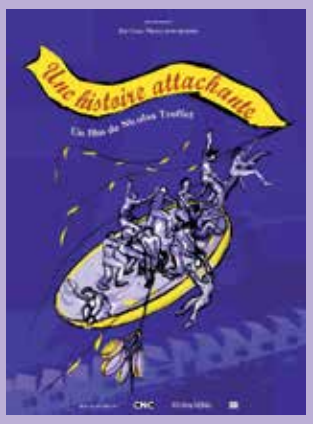

Jusqu'au 5 janvier 2019

L'industrie, une histoire made in Rumilly

Exposition temporaire

Musée Notre Histoire,
du mercredi au samedi de 14h30 à 17h30.

Tarifs • 3 € / 2 € / gratuité sous condition.

Centenaire 1918-2018 de l'armistice

A l'occasion du 100e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 qui mit un terme à la première guerre mondiale, Rumilly organise des commémorations exceptionnelles les 10 et 11 novembre en présence de nos amis allemands de Michelstadt, notre ville jumelle, de leur président du conseil municipal, Andréas Klar et de leur maire Stephan Kelbert.

Les commémorations existent pour que la mémoire ne s'estompe pas. L'histoire du XXe siècle est tragique, mais elle est aussi faite de fierté, de combats pour des valeurs qui nous rassemblent encore à ce jour, bien au-delà de nos frontières.

Vous trouverez ici le programme à jour au moment de l'édition de ce journal. Les partenaires se saisissent sans réserve de cette date importante, le programme est complété au fur et à mesure sur le site internet de la Ville mairie-rumilly74.fr.

Samedi 10 novembre

Exposition des collégiens et lycéens de Rumilly et de Michelstadt

Salle d'exposition du Quai des arts.
Entrée libre et gratuite aux heures d'ouverture de la Médiathèque.

« Fraternité et Paix dans un monde réconcilié »

Spectacle de musique et textes

L'Orchestre d'Harmonie, les élèves des collèges de Rumilly et de Michelstadt, de l'école de musique, de danse et de théâtre de Rumilly et du Big Band de Michelstadt unissent leur talent et leur sensibilité pour une prestation unique et pleine de sens.

A 18h, salle de spectacle du Quai des arts.
Organisé par le Comité de jumelage.
Durée 2h. Tout public. Gratuit.

Dimanche 11 novembre

Cérémonie du 11 novembre

Signée le 11 novembre 1918 près de Rethondes dans l'Oise, l'armistice mit un terme à la Grande Guerre. Devenue journée nationale d'hommage et de recueillement, le 11 novembre célèbre à la fois l'armistice, la commémoration de la victoire et de la paix, et un hommage à tous les morts pour la France.

La commémoration du 11 novembre est l'une des journées nationales instituées par des textes législatifs et réglementaires. Jour d'hommage et de recueillement, elle donne lieu chaque année à des cérémonies devant les monuments aux morts des communes de France.

Nous vous attendons nombreux pour témoigner ensemble de ce moment de communion nationale.

Avec la participation d'une section du 27e BCA, des Anciens Combattants, des Pompiers de Rumilly et des Musiques.

Le conseil municipal des jeunes, de nombreux enfants de nos écoles et jeunes des collèges et lycées participeront à ce moment unique de mémoire, ainsi que de nombreuses associations et parmi elles notre office socioculturel OSCAR. Tous seront associés à la commémoration.

Plusieurs communes du territoire intercommunal souhaitaient également s'associer à cette cérémonie et seront présentes à nos côtés.

9h30 : service religieux célébré à l'église Sainte-Agathe à la mémoire des morts des guerres

10h45 : rassemblement de la population et des autorités civiles et militaires devant le monument aux morts.

11h : cérémonie au monument aux morts.

Autour de cette commémoration

Cette année de centenaire de l'armistice est marquée par d'autres manifestations, suivant les goûts et les âges.

Mercredi 7 novembre à 15h

App'n clic « Vive la fraternité ! »

La Médiathèque propose aux 5-12 ans une sélection d'applications autour de la paix et la fraternité.

Médiathèque Quai des Arts.
Entrée libre et gratuite.

Mercredi 14 novembre à 14h30

Atelier créatif « Nénette et Rintintin »

C'est durant le conflit de 14-18 que les poupées Nénette et Rintintin vont être envoyées au front afin de soutenir les poilus, en tant que porte-bonheur contre les obus. Ces poupées de laine étaient le plus souvent réalisées par des enfants, mais aussi des femmes ou des marraines de guerre. Les poilus les accrochaient à leur uniforme ou tout simplement à leur barda, voire même au fond de leur poche. Chaque participant réalisera une poupée porte-bonheur.

Musée Notre Histoire. Jeune public à partir de 6 ans. Durée 1h. Tarif : 3,50 €.

Les places étant limitées il est conseillé de réserver.

Mercredi 14 novembre à 20h30

Les filles aux mains jaunes | Dynamo Theatre

Première Guerre mondiale : les hommes au front, des milliers de femmes travaillent dans les usines d'armement. On les appelle les filles aux mains jaunes car les substances explosives colorent leurs mains et cheveux. A travers l'histoire de quatre femmes, on découvre les conditions de travail inhumaines, le besoin de libération des corps, de la parole, de la pensée…

Salle de spectacle du Quai des arts. Théâtre dès 14 ans. Tarifs : 18 € | 10 €

Du 7 au 14 novembre

Une programmation spécifique de films sur la Première Guerre mondiale est en cours de finalisation au cinéma « Les lumières de la ville ».

+ d'infos • mairie-rumilly74.fr.

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Rumilly

Directeur de la publication : Pierre Béchet, Maire de Rumilly - Réalisation : Service Communication, place de l'hôtel de ville, tél. 04 50 64 69 20. Crédits photos : Ville de Rumilly sauf p.1 et 10 Philippe Marcel Drone I2N, p.3 Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, p.5 Solstice, p.6 Adobe stock, p.13 Laurent Humbert, Pauline Le Goff, Simon Bonne, Thierry Laporte, p.14 Bruno Dewaele, DR . Mise en page : www.triptik.fr, 04 50 51 53 13. Imprimé sur papier 100 % recyclé par l'imprimerie Ducret, 74150 Rumilly. www.mairie-rumilly74.fr

Rumilly célèbre le

CENTENAIRE

1918

Armistice

Découvrez tout le programme en page 15 et sur

mairie-rumilly74.fr

VILLE DE RUMILLY